

RAPPORT D'ACTIVITE  
2018

FOYER DE VIE ET D'ACCUEIL  
MEDICALISE  
« LA MAISON DE L'E.T.A.I »



<b>I. LES ELEMENTS DE CONTEXTE .....</b>	<b>2</b>
1. L'ORGANISME GESTIONNAIRE .....	2
a. <i>L'histoire et le projet de l'Association E.T.A.I.</i> .....	2
b. <i>Le projet de site</i> .....	4
c. <i>Fiche d'identification de l'E.T.A.I.</i> .....	5
2. LA PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT .....	5
a. <i>Le Foyer de Vie</i> .....	5
b. <i>La localisation</i> .....	6
c. <i>L'architecture</i> .....	6
d. <i>Les missions</i> .....	7
3. LES PERSONNES ACCUEILLIES .....	9
a. <i>Les bénéficiaires</i> .....	
b. <i>La participation et l'expression des résidents</i> .....	
c. <i>Les caractéristiques et évolutions de la population accueillie</i> .....	
4. LES ACTIVITES 2017 .....	
a. <i>La promotion et l'autonomie, de la qualité de vie et de la santé</i> ..	
b. <i>La personnalisation de l'accompagnement</i> .....	
c. <i>Les activités réalisées et le bilan de 2017</i> .....	
5. LE PERSONNEL .....	
a. <i>Le nombre, la qualification, l'âge, la répartition hommes/femmes, l'ancienneté dans l'établissement</i> .....	
b. <i>L'accompagnement des professionnels : réunions, entretien individuel (nombre/nature, formation en cours, prévue, à prévoir)</i> .....	
c. <i>L'analyse des pratiques</i> .....	
6. LES NOUVEAUX PROJETS 2017 .....	
<b>II. LES ORIENTATIONS 2018.....</b>	<b>35</b>

## **I. LES ELEMENTS DE CONTEXTE**

### **1. L'organisme gestionnaire**

#### **a. *L'histoire et le projet de l'Association E.T.A.I***

L'association E.T.A.I puise ses origines auprès de parents d'enfants en situation de handicap mental qui ont décidé de se réunir pour dépasser les difficultés d'accueil et d'accompagnement. Unis dans une même volonté et détermination, ces parents fondent, en 1963, une association, l'E.T.A.I : Entraide, Travail, Accompagnement et Insertion de la personne en situation de handicap.

Le premier établissement créé dans ce cadre est donc un Centre d'Assistance par le Travail, qui deviendra par la suite Centre d'Aide par le Travail suite à son transfert sur la commune du Kremlin-Bicêtre, trois ans plus tard.

Préoccupée par le devenir des adultes accueillis, l'Association propose en 1994, la mise en place d'un service socio-éducatif, en vue de prendre en compte les besoins de la personne dans sa globalité et non plus uniquement le champ professionnel. Dès lors, un Atelier Protégé voit le jour en 1999, destiné aux personnes pouvant envisager une évolution professionnelle sans toutefois rejoindre le milieu ordinaire.

Toujours animée par ce souci de proposer une réponse adaptée aux besoins évolutifs des adultes accompagnés (notamment dans le domaine de l'hébergement), l'Association se dote en 2002, d'un ensemble résidentiel comprenant un Accueil de Jour, un Foyer de Vie et un Foyer d'Hébergement.

Un Service d'Accueil Temporaire et un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S) viennent en 2007 compléter les réponses proposées par l'Association, tandis que le CAT originel (devenu entretemps ESAT) s'implante sur la commune de Villejuif.

En mai 2010, suite à la demande du Conseil Général du Val de Marne et de l'Agence Régionale de la Santé, l'Association E.T.A.I accepte la reprise et la gestion d'établissements de l'Association AFAIM, implantée sur le même département, soit la prise en charge des 464 usagers accueillis. Le transfert officiel des établissements dévolus a été authentifié le 31 janvier 2013.

L'Association E.T.A.I s'inscrit aujourd'hui dans une démarche de consolidation et de fédération de ses établissements et services, ainsi que dans une mutualisation des pratiques et des moyens. Fidèle à ses engagements initiaux, elle veille à améliorer et à accompagner les pratiques des professionnels dans leurs fonctions, mais aussi dans l'évolution des modes d'accompagnement et de prise en charge des personnes accueillies. Pour ce faire, et conformément aux exigences légales, elle s'est lancée en 2013 dans une démarche d'évaluation interne, grâce à la mobilisation des équipes professionnelles. Cette dynamique est un préalable à la mise en route de l'évaluation externe prévue en 2015 pour le Site du Kremlin-Bicêtre, et s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de la qualité, au même titre que, la réécriture de ses projets d'établissements.

Dans l'application des principes républicains d'égalité et de laïcité, et du respect de chacun, l'Association E.T.A.I se donne pour but principal la prise en charge globale des personnes en situation de handicap. Sa vocation est de rechercher et de développer les potentialités de chacun, tout au long des parcours de vie. Pour cela elle s'engage et milite « à aider, promouvoir ou créer, en accord avec les organismes publics ou privés, toutes les réalisations susceptibles de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société. » Ses missions sont ainsi de favoriser l'autonomie des personnes qu'elle accompagne, de garantir leur émancipation et leur autodétermination, tout en veillant et assurant leur protection et leur sécurité. Cette volonté de promouvoir la bienveillance et le bien être de chacun s'articule au travers d'une action permanente et engagée, afin de rendre l'environnement favorable pour la personne accueillie et d'adapter les réponses à ses besoins, ses envies et ses projets.

L'E.T.A.I s'engage à « offrir un projet de vie individualisé » pour chacune des personnes accueillies dans ses établissements, dans les domaines du travail, du logement, des loisirs, de la santé et les perspectives de retraite.

Ainsi depuis sa création, en 1963, l'Association E.T.A.I s'appuie sur les deux piliers, fondements de toutes ses actions, à savoir :

La reconnaissance de la citoyenneté de chaque personne en situation de handicap. En effet, « la personne handicapée mentale est un citoyen à part entière, dont la dignité est primordiale. Elle ne peut de ce fait être confinée dans un monde à part du fait de sa fragilité, de sa sensibilité et de sa vulnérabilité ».

La capacité d'évolution de chacun. « Nul n'a le droit de fixer arbitrairement une limite aux possibilités de progrès de quelqu'un. Il est reconnu à chacun une capacité d'évolution. Les potentialités doivent être mises en évidence plutôt que les difficultés sans oublier cependant le handicap. »

De fait, l'Association E.T.A.I est entièrement au service de la personne en situation de handicap. Elle est à la fois acteur de terrain, engagée au quotidien dans la prise en compte et le respect de chacun, et militante donc force de proposition et de revendication sur le champ territorial.

De cette affirmation découle plusieurs principes :

La place centrale de la personne, soutenue, accompagnée et considérée dans sa globalité, avec ses capacités et possibilités, à chaque étape de sa vie. La personne est actrice principale dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie.

La position dynamique de l'Association, tant dans l'anticipation et la conception de solutions adaptées, innovantes et évolutives en fonction des personnes accueillies.

La volonté de développer toujours davantage la diversité de ses établissements, et ce pour proposer une gamme étendue d'offres variées selon les personnes et leurs besoins.

L'affirmation et la considération de la personne dans sa citoyenneté et le souci de garantir, en toute occasion, le respect de ses droits et de sa dignité dans la Cité.

Par conséquent l'Association E.T.A.I vise à mettre en œuvre les moyens appropriés pour prendre en charge les personnes qu'elle accompagne. Elle leur offre le soutien global et personnalisé pour leur épanouissement et leur insertion sociale. « Elle milite et s'engage à aider, promouvoir, créer en plein accord avec les organismes publics ou privés, toutes les réalisations susceptibles de favoriser l'inclusion des personnes en situation d'handicap au sein de la société. Elle promeut les valeurs d'émancipation, de protection et de bienveillance chez chaque personne rencontrée, tout en veillant à garantir l'accompagnement de chaque professionnel dans ses fonctions.»

Le projet d'établissement du Foyer de Vie et de sa section médicalisée s'inscrit dans la droite lignée du projet associatif, de ses missions et des valeurs portées. Ce projet prône les vertus d'un accompagnement soutenant et développant la responsabilisation des résidents. Il favorise leur autonomie et encourage leur inclusion sociale. Il assure leur sécurité et il porte attention à toute forme de maltraitance.

#### b. *Le projet de site*

Pour répondre à des besoins insuffisamment couverts sur le département, l'Association E.T.A.I décide de devenir un acteur du développement de la prise en charge des adultes en situation de handicap mental, sur son secteur géographique.

Dans un premier temps le développement s'est effectué en interne, en coordination avec les autres établissements et les partenaires (MDPH et Conseil Général notamment).

Dès 2002, l'Association propose un projet conçu pour s'adapter aux besoins des personnes accueillies, module des prises en charges diversifiées, sans rupture inutile entre elles.

L'ensemble ainsi créé par des structures diversifiées mais complémentaires favorise la souplesse et la continuité de lieu et de lien, tout en mutualisant des moyens.

Depuis cinquante années, malgré les nombreux changements chez les personnes accueillies, les familles, les professionnels, les bénévoles de l'association, les Lois et la perception du handicap, les valeurs fondatrices demeurent intactes.

Déterminée à poursuivre son investissement dans l'élargissement des offres d'accompagnement, l'Association privilégie la complémentarité des établissements plutôt que leur duplication.

Il s'agit donc de faire évoluer les pratiques et l'accueil pour accompagner les parcours de vie quels qu'ils soient.

Cette valeur fondamentale fonde l'E.T.A.I et est à l'origine de la création du site du Kremlin-Bicêtre.

### c. *Fiche d'identification de l'E.T.A.I*

<b>Raison Sociale du Service</b>	<b>E.T.A.I</b>
<b>Adresse</b>	<b>BP58 16 rue Anatole France, 94272 Kremlin- Bicêtre</b>
<b>Téléphone/Fax/Mail</b>	<b>Tel: 01 45 73 32 32 Fax: 01 45 73 32 58 Mail : <a href="mailto:association@etai.asso.fr">association@etai.asso.fr</a></b>

## 2. La présentation de l'établissement

### a. *Le foyer de vie*

Le foyer de vie et sa section médicalisée « La Maison » accueille des personnes en situation de handicap (déficience et maladie mentale) dès l'âge de 18 ans, habitant le Val de Marne, et détentrices d'une orientation en cours de validité délivrée par la CDAPH.

La capacité d'accueil est de 48 personnes soit :

- 28 places au foyer de vie
- 15 places au FAM (foyer d'accueil médicalisé) pour répondre à la fois aux problématiques de vieillissement des résidents et à l'évolution des pathologies.

Le foyer « La Maison » a pour objectif d'accueillir, de favoriser et de protéger l'expression de la volonté des résidents.

L'accompagnement s'accomplit dans le cadre d'une présence effective et permanente des professionnels au sein du foyer. Au regard de leurs possibilités, les résidents sont amenés à prendre soin de leur espace privé et à accomplir les actes de la vie quotidienne. Toutefois, pour ceux et celles en incapacité totale ou partielle de les assumer, l'institution assure toute la logistique de l'intendance : repas, linge, ménage, entretien...

Coordonnée par le chef de service, l'équipe pluridisciplinaire veille à la qualité du fonctionnement en continu et à l'adéquation du projet individuel de chacun des résidents. Forts des éléments de l'histoire de la personne, de ses capacités, de son potentiel, de son parcours, de ses habitudes, de ses aspirations ... les professionnels garantissent le rôle de référent auprès de chacun d'eux.

L'accompagnement individuel et collectif mis en œuvre par l'équipe est défini à partir des éléments exprimés par le résident. Nous veillons également tout particulièrement à l'intégration des résidents dans leur environnement en développant de multiples partenariats notamment avec les villes avoisinantes.

Le projet d'établissement sera actualisé en 2018 et réaffirmera notre objectif d'encourager la responsabilisation des personnes, leur autonomie et leur participation à la vie sociale tout en assurant leur sécurité et en veillant à leur bien-être.

### b. *La localisation*

**LA MAISON DE L'E.T.A.I**



Située au cœur de la ville, la Maison de l'E.T.A.I est proche du périphérique (Porte d'Italie), du Tram ainsi que de la station de Métro de la Ligne 7 « Le Kremlin Bicêtre », accessible en moins de 10 minutes à pied.

### c. *L'architecture*

Respectant parfaitement les normes en vigueur, le foyer de vie et le foyer d'accueil médicalisé sont soigneusement aménagés pour la circulation des personnes à mobilité réduite.

L'établissement étant intégré dans un site comprenant 2 autres structures associatives (un accueil de jour et un foyer d'hébergement), de nombreux espaces sont mutualisés : la salle de restauration, l'accueil, la buanderie...

L'établissement possède également plusieurs salles et espaces dédiés à des activités spécifiques : informatique, esthétique, salles de sport, ainsi que des cuisines aménagées et une buanderie pour le développement des apprentissages de la « vie quotidienne »...

Le jardin commun aux structures est un espace très agréable pour s'y détendre. Il possède également un terrain de pétanque.

#### d. *Les missions*

Le foyer de vie / foyer d'accueil médicalisé, **la Maison de l'E.T.A.I.**, accueille des personnes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour participer à des activités ludiques, éducatives et sociales.

La mission principale du foyer est la promotion de l'autonomie, de la qualité de vie et de la santé. Aussi, nous veillons à :

- **Promouvoir et garantir les droits de chacun :**
  - ❖ Encourager l'expression des droits et de la citoyenneté
  - ❖ Soutenir l'accès aux droits sociaux et l'accès aux droits communs
  - ❖ Garantir le respect de l'intimité et promouvoir le droit à une vie affective
  - ❖ Garantir le droit d'accès à un hébergement
- **Garantir la sécurité :**
  - ❖ Assurer une présence médico-psycho-social continue
  - ❖ Respecter les normes de sécurité et d'accessibilité en terme d'hébergement
  - ❖ Veiller à une protection juridique
  - ❖ Garantir l'accès aux soins
- **Développer une dynamique de bientraitance :**
  - ❖ Veiller à la prévention de toutes formes de maltraitance (physique, psychologique, affective, morale...)
  - ❖ Développer une qualité de vie pour une vie de qualité
  - ❖ Garantir le respect de la dignité des personnes accueillies
  - ❖ Développer et maintenir les liens familiaux et sociaux
- **Proposer une personnalisation de l'accompagnement :**
  - ❖ Soutenir l'autodétermination
  - ❖ Proposer un accompagnement transversal regroupant le projet de vie et le projet de soins
  - ❖ Nommer un référent pour le suivi du projet du résident
  - ❖ Respecter le rythme et le désir de chacun, dans le cadre du projet d'établissement
  - ❖ Favoriser la vie en collectivité dans le respect et la liberté de chacun.
  - ❖ Etre attentif aux évolutions des pathologies et anticiper leurs impacts dans la vie du résident et sur la collectivité
  - ❖ Développer toutes formes de prise en charge à même de prémunir la perte de capacité ou d'en retarder les effets
  - ❖ Privilégier les parcours de vie sans rupture d'accompagnement

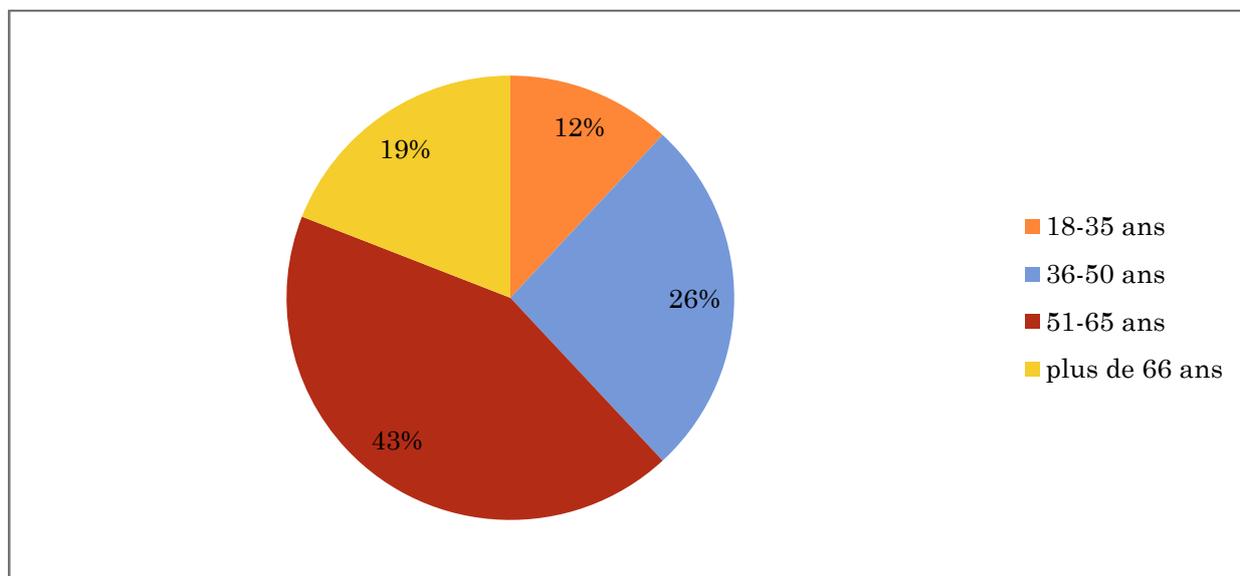
- **Promouvoir pour chacun la possibilité d'évoluer au travers d'un jugement éclairé et en fonction de ses capacités :**
  - ❖ Favoriser l'autonomie, le maintien des acquis et des potentialités des personnes porteuses de handicaps
  - ❖ Respecter les rythmes de chacun, ne faire pour la personne que lorsqu'elle est dans l'incapacité de faire elle-même
- **Favoriser l'émancipation de la situation de handicap :**
  - ❖ Optimiser la potentialité physique, cognitive et psychique
  - ❖ Accompagner les personnes accueillies dans les actes de la vie quotidienne
  - ❖ Promouvoir les partenariats
- **Développer une démarche d'amélioration continue de qualité :**
  - ❖ Favoriser les formations individuelles et collectives
  - ❖ Impliquer les équipes et les résidents dans les évolutions de l'établissement

### 3. Les personnes accueillies

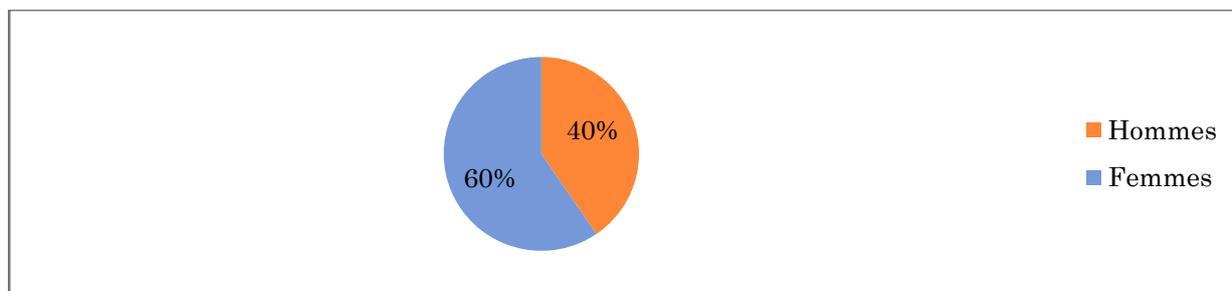
#### a. Les bénéficiaires

##### ❖ La pyramide des âges

A l'ouverture du foyer de vie en 2005, la moyenne d'âge était inférieure à 40 ans, actuellement elle est de 53 ans.



##### ❖ Parité hommes/femmes

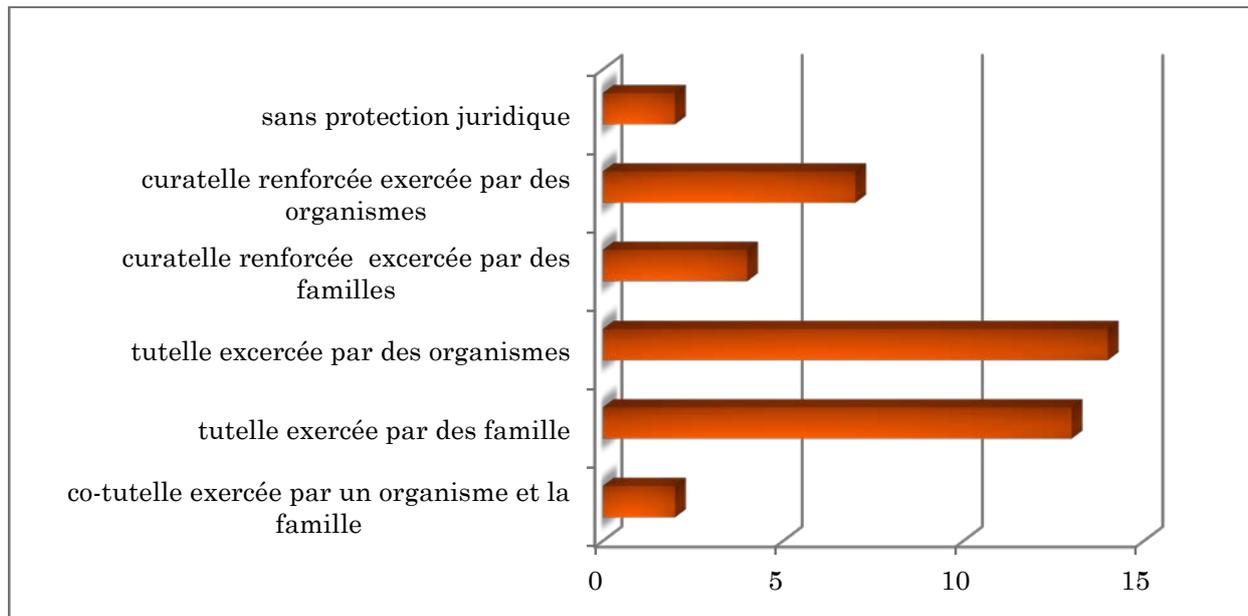


La population accueillie au foyer depuis 2005 se féminise peu à peu (25 femmes – 17 hommes- une chambre est vacante au 31/12/2018).

##### ❖ Le nombre et la nature des mesures de protection, qui l'exerce ?

Seuls 2 résidents n'ont pas de mesure de protection. 40 résidents, soit 93% des personnes accueillies bénéficient d'une protection juridique : 29 mesures de tutelle, 11 mesures de curatelles renforcées. L'exercice des mesures est confié pour 42% des résidents à leurs familles. L'UDAF est l'organisme le plus représenté (14 mesures), suit ATVM (6 mesures dont une mesure en co-tutelle familiale), l'ATFPO (1 mesure),

l'Hôpital Esquirol (1 mesure) et le cabinet LUCCA, mandataire privé en co-tutelle avec la famille (1 mesure).



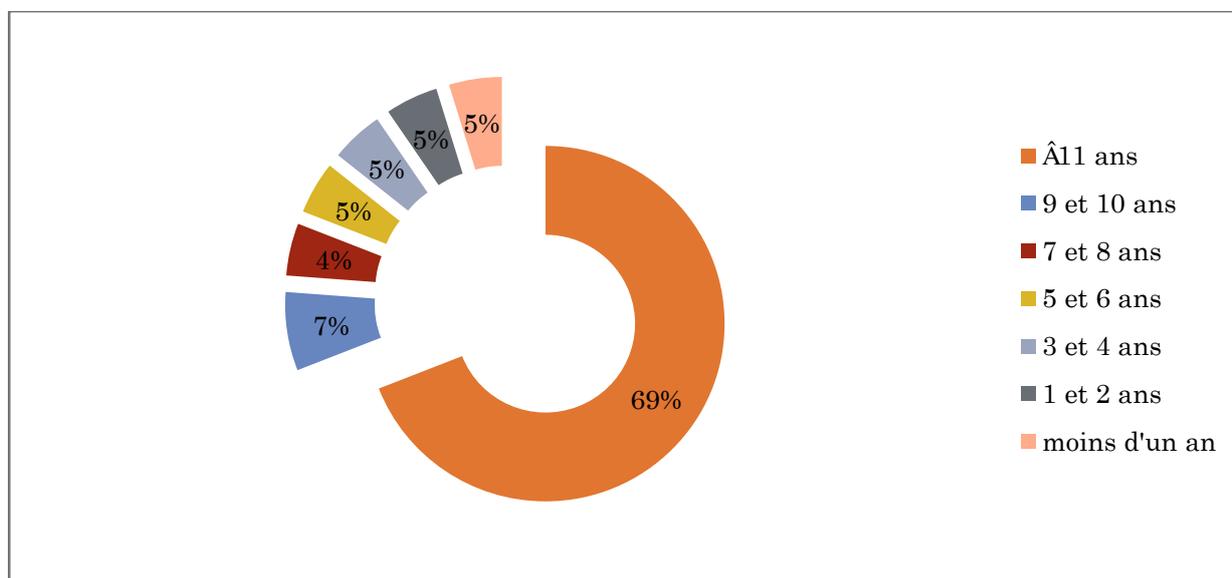
Les démarches entreprises en 2017 pour soutenir une famille qui désirait officialiser la mesure de protection a bu aboutir en 2018. Le juge des tutelles a désigné une structure professionnelle pour exercer la tutelle aux biens et la famille a été désignée pour exercer la tutelle à la personne.

Sur les 2 résidents n'ayant pas de mesure de protection, l'une des familles gère de façon appropriée les affaires financières et administratives de la résidente.

Par contre, la situation de l'autre résident nous a préoccupés. Au cours de l'année, nous avons signalé la situation au Procureur de la République. Sans mesure de protection officielle, la famille se chargeait de la gestion administrative et financière. Le résident recevant de nombreux rappels d'impayés, nous avons proposé notre soutien à la famille. Cette dernière ne souhaitant pas avoir le soutien de professionnel, nous les avons informés de notre souhait d'en informer le Procureur de la République dans l'intérêt du résident. Il a rencontré un médecin psychiatre et la procédure suit son cours.

### ❖ La durée de prise en charge

69 % des résidents présents aujourd'hui ont été admis à l'ouverture de l'établissement en 2005, d'où une moyenne de durée de prise en charge de 11 ans.



### ❖ Les admissions / les orientations

L'année 2018 a été endeuillée par le décès de 2 résidents à la suite de longue maladie. Pour l'un des résidents, le décès est survenu après une longue hospitalisation de 5 mois. Pour l'autre résident, nous l'avons accompagné le plus longtemps possible selon ses souhaits. Nous avons mis en place des partenariats médicaux mais l'hospitalisation ne put être évitée. Ces deux résidents vivaient sur le foyer depuis son ouverture.

Deux nouveaux résidents ont intégré le foyer de vie. Ses deux résidents étaient connus par le service car ils ont fait des séjours en accueil temporaire.

Pour l'un des nouveaux résidents, qui était accueilli dans le cadre de l'urgence sur le service de l'accueil temporaire, il a pu voir sa situation se stabiliser. L'obtention de son titre de séjour a pu débloquent sa situation administrative.

Pour l'autre nouvel accueilli, son admission est lié à un rapprochement familial. Il vivait en foyer en Belgique faute de structure disponible proche du lieu de vis de ses parents (à Arcueil). A l'ouverture de la structure, il avait postulé mais sa candidature n'avait pas été retenue à l'époque. Pour garder le lien avec sa famille, il faisait des séjours en accueil temporaire plusieurs fois dans l'année.

L'avancée en âge des résidents de la structure FAM et Foyer de Vie confondu peut amener des pathologies associées, notamment des maladies neuro-dégénérative (type maladie d'Alzheimer). L'un des résidents ayant ces troubles a fait une chute dans les

escaliers ce qui l'a conduit à être hospitalisé. Les séquelles de sa chute étant très importantes, son état de santé ne pouvait permettre un retour au foyer. En accord avec sa sœur qui est curatrice, le corps médical et l'équipe éducative, nous avons travaillé une fin de prise en charge qui a été actée au 31/10/18. Ce résident est resté hospitalisé quelques semaines pour finalement intégrer une USLD sur Paris.

Nous avons gardé de lien avec ce résident et sa famille grâce à des visites organisées.

La commission d'admission pour accueillir un nouveau résident ayant eu lieu le 12 décembre, il nous a rejoints le 11 janvier 2019.

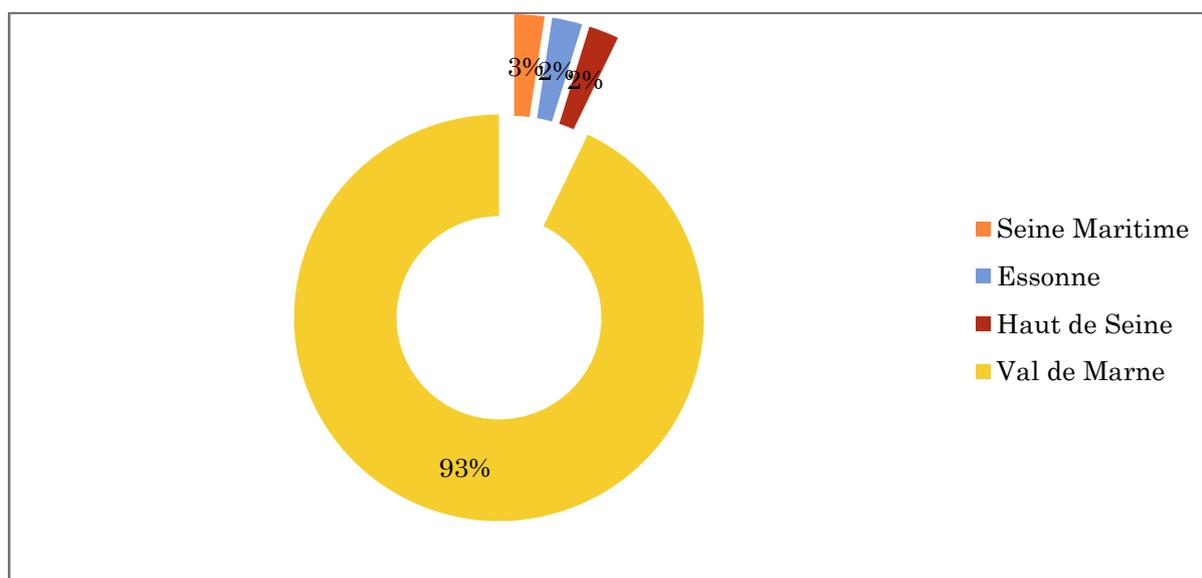
Le diagnostic de pathologie de type cancer est souvent tardif car les résidents selon leur handicap, ne ressentent pas ou n'expriment pas leur douleur ou trouble.

L'une des résidents, dont l'état de santé déclinait depuis le début de l'année, a été opérée d'une importante tumeur au cerveau. A son retour au foyer, ses capacités et son autonomie avaient énormément diminué. Nous avons mis en place un accompagnement et un aménagement très spécifique, ce que nous ne disposons pas toujours. Le médecin nous a indiqué que son état de santé n'évoluera pas positivement ou même se dégradera, ce qui nous a amené à repenser son orientation MDPH. En accord avec sa tutrice et le corps médical, une réorientation en MAS est envisagée.

Une autre résidente a été diagnostiquée avec un cancer de l'œsophage, un traitement lourd lui permet de maintenir son état. De nombreux aller-retours à l'hôpital et la pause d'une sonde d'alimentation l'ont affaibli. Son pronostic vital est engagé.

#### ❖ Les origines géographiques des personnes accueillies

Les résidents du foyer sont à 93% originaires du Val de Marne, seulement 12% sont issus d'autres départements.

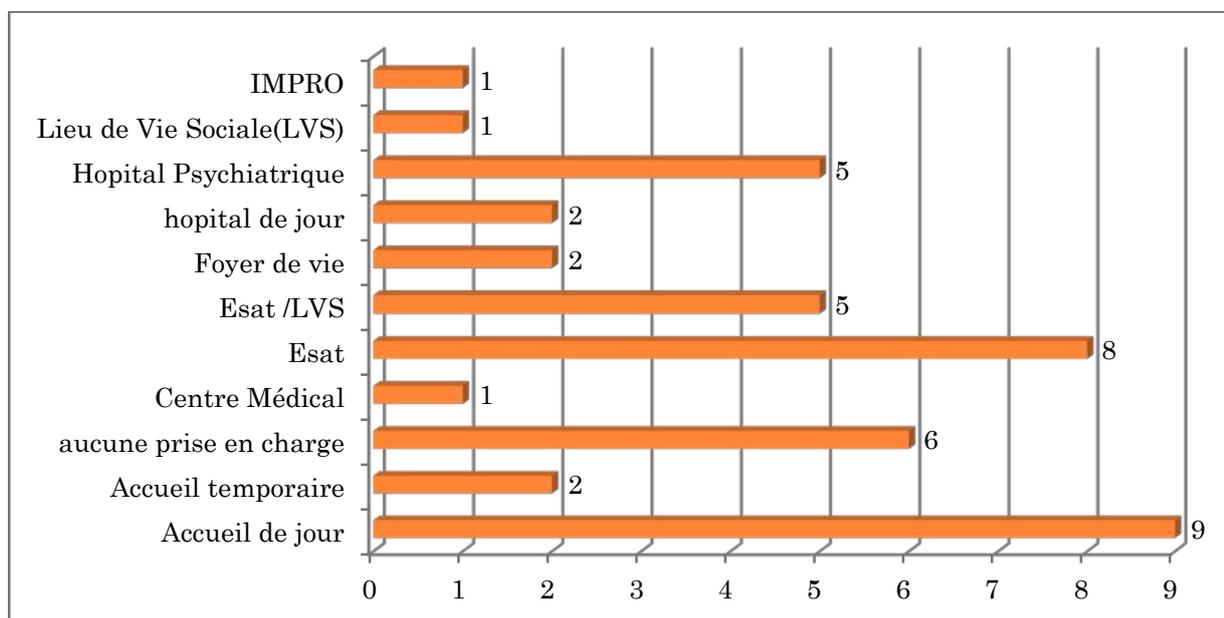


## ❖ Les natures de la prise en charge avant l'accueil dans l'établissement

Avant leur arrivée au foyer, 1/3 des résidents travaillaient à temps plein ou à temps partiel en ESAT. Seulement 5 résidents ne bénéficiaient pas d'une prise en charge médico-sociale.

Ils vivaient pour 11 d'entre eux en famille, 14 en foyer d'hébergement, 5 à l'hôpital psychiatrique, 3 en famille d'accueil, 2 en internat médico-social, 2 en foyer de vie, 2 en structures médicalisées, 2 en accueil temporaire et 2 vivaient dans leur propre logement.

### Types de prise en charge médico-sociale des résidents avant leur arrivée au foyer



A...

### b. *La participation et l'expression des résidents*

Conformément à la loi du 2 janvier 2002, le Foyer de Vie utilise les outils mis à disposition des institutions pour garantir les droits des personnes et leur participation à leurs projets.

Les documents réglementaires sont à disposition et affichés (La charte des droits et libertés de la personne accueillie et les comptes rendus des C.V.S.).

Chaque personne accueillie reçoit un livret d'accueil, ainsi qu'un règlement de fonctionnement.

Un contrat de séjour est conclu entre l'utilisateur et l'établissement.

La participation des résidents se traduit de différentes manières au sein du Foyer de Vie. Elle est sollicitée et recherchée pour tout ce qui les concerne. Pour cela, de nombreuses instances d'expression ont été mises en place depuis plusieurs années. Si

leur organisation diffère, elles poursuivent cependant des buts convergents, à savoir, entre autres, la participation des personnes à l'amélioration de leur cadre de vie ou encore, à la recherche de leur collaboration et de leur expression de façon collective ou individuelle.

Elles permettent également de réfléchir sur le « vivre ensemble » et de transmettre des informations sur les événements institutionnels à venir.

Le Conseil de la Vie Sociale, instance d'échanges entre tous les acteurs institutionnels tournés vers les bénéficiaires s'est réunie quatre fois en 2018 : janvier, *mai et septembre 2018*.

Par ailleurs, des temps de rencontre et de réunion (réunions de résidents) sont formalisés par groupe de résidents partageant les mêmes espaces de vie (étage) afin d'échanger sur la vie du groupe : Ces réunions ont eu lieu toutes les 2 semaines en 2018.

Une fois par mois, les résidents sont tous réunis par la chef de service pour échanger et leur transmettre les informations sur le service et le site.

### c. *Les caractéristiques et évolutions de la population accueillie*

Avec une moyenne d'âge de 53 ans, les résidents du Foyer de Vie gardent une autonomie dans les actes principaux de la vie quotidienne, particulièrement dans leurs déplacements et leurs capacités à s'alimenter. Dans les prochaines années, le vieillissement de la population accueillie en particulier les plus de 60 ans qui représenteront alors  $\frac{1}{4}$  de la population se fera sentir sur l'accroissement de l'accompagnement aux actes de la vie quotidienne et sur l'accompagnement médical : la médicalisation partielle de l'établissement pourra répondre en partie mais des réorientations sont à envisager dès maintenant. Depuis son ouverture le foyer reste très diversifié quant à la typologie des handicaps.

Les pratiques professionnelles sont en cours d'évolution avec l'avancée en âge des résidents. Un accompagnement adapté va se mettre en place pour prendre en compte la fatigabilité et l'arrivée de certaines pathologies liées au vieillissement mais également à la fin de vie.

Afin de faire évoluer nos pratiques et former au mieux les professionnels, une dynamique d'évolution des compétences, par le biais de formations ou d'échanges de pratiques avec une équipe spécialisée appartenant à un réseau de soin spécialisé, a proposé des éléments théoriques. Une première formation sur l'accompagnement à la fin de vie a été proposée sur le site, s'en suivra plusieurs autres grâce à notre sollicitation de l'ARS dans le cadre des crédits non reconductibles.

## Typologie des handicaps :

### **En 2006** : 43 résidents

Retard psychomoteur/déficiência intellectuelle	Trisomie 21	Troubles psychiques (Psychose infantile)	Troubles Psychiques (à l'âge adulte)	I.M.C.	Séquelles neurologiques de maladie chronique
21	5	8	6	2	1

### **En 2018** : Population des 42 résidents du Foyer de Vie dont les 15 résidents du FAM : Nombre de résidents (Pourcentage arrondi)

Retard psychomoteur / déficiência intellectuelle	Maladie génétique		Troubles psychiques survenus dès l'enfance	Troubles psychiques survenus à l'âge adulte	I.M.C.	Séquelles neurologiques de maladie chronique	Déficiência visuelle
	Trisomie 21	Maladie génétique rare					
14 (34%)	3 (8%)	2 (5%)	11 (26%)	7 (16%)	3 (7%)	1 (2%)	1 (2%)
	Trisomie 21	Maladie génétique rare					

### **En 2018** : Population des 15 résidents du FAM :

Retard psychomoteur / déficiência intellectuelle	Maladie génétique		Troubles psychiques survenus dès l'enfance	Troubles psychiques survenus à l'âge adulte	I.M.C.	Séquelles neurologiques de maladie chronique	Déficiência visuelle
	Trisomie 21	Maladie génétique rare					
3	2	2	5	2	1	0	0
	Trisomie 21	Maladie génétique rare					

### **Remarques :**

Les personnes accueillies souffrant de troubles psychiques survenus pendant l'enfance présentent également une déficiência intellectuelle plus ou moins légère.

De même, certains résidents en situation de handicap mental présentent des troubles psychiques associés.

Nous accueillons une résidente en FAM qui a uniquement des troubles psychiques sans troubles associés. Après plus de 3 ans d'accueil, nous constatons que notre établissement ne semble plus assez contenant pour elle. Elle a effectué plusieurs séjours de rupture à sa demande à l'hôpital Paul Guiraud au cours de l'année.

Son accompagnement est régulièrement interrogé du fait de comportements dont l'établissement semble peu à même d'y répondre de façon adaptée. Bien que l'équipe construite au quotidien des réponses, nous menons à ce jour une réflexion sur des séjours en FAM accueil temporaire ou des hospitalisations programmées afin de proposer à la résidente un temps de répit et maintenir son accueil sur la structure.

#### 4. Les activités 2018

##### a. *La promotion et l'autonomie, de la qualité de vie et de la santé*

L'ensemble des résidents du Foyer de Vie garde une autonomie dans les actes principaux de la vie quotidienne, particulièrement dans leurs déplacements et leurs capacités à s'alimenter. Les accompagnants cherchent avant tout à maintenir et à développer les acquis des bénéficiaires en adaptant leur accompagnement en fonction des capacités de chacun : l'individualisation de la prise en charge est donc au cœur d'une vie collective.

Au nombre de 3, les collectifs de vie regroupent 15 personnes au maximum chacun et sont animés par une équipe fixe d'éducateurs et d'aides-soignants. Le maintien d'équipes fixes depuis la fin 2014 a permis de mettre en place un travail d'aide à la vie quotidienne au plus près des besoins des résidents.

Etant situé à quelques minutes à pied du centre-ville et possédant pour de plus longues distances une flotte de véhicules de service, la Maison de l'E.T.A.I offre la possibilité à la majorité des personnes accueillies de participer aux activités proposées à l'extérieur.

Quinze résidents hébergés au sein du Foyer de Vie présentent des besoins spécifiques liés à une perte d'autonomie avérée. Une orientation en FAM (foyer aide médicalisé) notifiée par la MDPH est nécessaire pour bénéficier de ce dispositif.

Au sein de cette section médicalisée, un médecin coordinateur, une infirmière, quatre aides-soignants et les professionnels paramédicaux assurent auprès des personnes un étayage dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne.

Le médecin-coordonateur supervise la cohérence des soins : Il met les dossiers médicaux à jour, s'assure de leur confidentialité, il développe un travail de réseau avec tous les intervenants extérieurs, il participe à la création et à la vérification des protocoles d'urgence à disposition du personnel du foyer, il surveille le bon fonctionnement du circuit DASRI, ainsi que la liaison avec la pharmacie avec laquelle une convention est signée. Il participe à l'élaboration du PPA, ainsi qu'aux commissions d'admission. Il est présent à la réunion hebdomadaire de l'équipe médico-sociale concernant les résidents du FAM et veille au maintien des potentiels et du bien-être.

L'infirmière intervient auprès de l'ensemble des résidents du foyer de vie et de la section médicalisée. Elle est en charge de gérer tous les rendez-vous médicaux (médecin généraliste, spécialistes) et paramédicaux (kinésithérapie, orthophonie, infirmière

externe en dehors des heures de présence sur le foyer) ainsi que de programmer les hospitalisations si elles sont nécessaires. Un agenda est fait pour noter le nom, les lieux, la date et l'heure du rendez-vous, ainsi que l'le professionnel qui se chargera de l'accompagnement. Elle vérifie les piluliers délivrés par la pharmacie toutes les semaines et la trousse d'urgence. Elle effectue également les injections retard et les soins quotidiens.

Les aides-soignants mettent en pratique les protocoles de soins auprès des résidents concernés et sont les principaux administrateurs des traitements. En collaboration avec le personnel éducatif, ils assurent l'accompagnement au quotidien des résidents : levée, aide à la toilette et à l'habillage, accompagnement des résidents lors des repas. Avec l'équipe éducative, ils accompagnent les résidents dans leurs différents rendez-vous médicaux : à titre d'exemple, une centaine d'accompagnements ont été réalisés en décembre 2018.

La psychologue en charge des résidents de la section médicalisée propose des prises en charge individuelles de manière hebdomadaire ou bimensuelle. Un bilan est fait pour chaque résident d'une manière annuelle. Elle participe aux entretiens préparatoires de chaque PPA et à leur élaboration ainsi qu'aux entretiens d'admission.

La psychomotricienne fait un bilan annuel pour chaque résident du FAM et prend en charge de manière individuelle ou collective ces résidents toutes les semaines ou par quinzaine. Elle a pu notamment créer des séances individuelles pour un résident atteint d'une maladie neuro-dégénérative et transmettre à l'ensemble des équipes en réunion, des méthodes et pratiques d'accompagnement contenant.

Depuis juillet 2014, le foyer a signé une convention avec la pharmacie de l'Abbaye de Créteil pour la fourniture de piluliers sécurisés. La pharmacie délivre les médicaments de façon hebdomadaire. Les ordonnances sont faxées par l'équipe médicale pour tout renouvellement ou modification thérapeutique. Un protocole de suivi de la prise des médicaments a été élaboré pour minimiser les erreurs.

#### b. *La personnalisation de l'accompagnement*

L'ensemble des résidents bénéficie d'un projet personnalisé d'accompagnement à leur admission, réactualisé annuellement. Les réunions de synthèse qui prévalent à la révision des PPA permettent de faire le point sur la situation des personnes accompagnées, mais aussi de souligner leur évolution et ainsi répondre au plus près à leurs besoins et à leurs attentes.

### c. *Les activités réalisées et le bilan de 2018*

#### ❖ *Les ateliers des animateurs du Foyer de Vie :*

Une équipe dédiée à l'animation est chargée d'accompagner les 43 résidents en journée (9h30-16h30). Plusieurs ateliers sont en place depuis l'ouverture du Site en 2005. Leurs projets sont réajustés pour être aux plus près des besoins des résidents : Arts plastiques, Musique, Expression, Activités physiques adaptées, Esthétique et Vie quotidienne. Les activités développées au sein de chaque atelier s'adressent à un groupe fixe de 6 à 12 résidents, les animateurs y mènent des projets sur des cycles de 3 à 9 mois.

- **Atelier arts plastiques**

Les activités sont proposées sur des cycles de trois à neuf mois. Les groupes peuvent ainsi être réajustés suivant les projets et affinités des personnes accueillies.

Dans l'atelier arts plastiques nous avons pour but de créer les conditions propices à la création et au bien-être. Les activités ont pour objectif de développer la sensibilité artistique et valoriser les capacités des résidents à travers une pratique libre ou des projets.

Autres objectifs : développer et maintenir les acquis (motricité, mémoire, réflexion)

- Valoriser son travail
- Respecter le travail des autres,
- Développer un regard critique
- S'émerveiller, s'étonner, décrire

Cette année plusieurs activités ont été maintenues – par exemple le graphisme, la création libre, le livre d'artistes – avec des nouveautés en termes de projet.

L'atelier arts plastiques a proposé un large choix d'activités :

- **L'atelier graphisme** permet au résident de construire un projet avec pour objectif de transmettre un message. La thématique illustration ou interprétation de parole de chanson a eu beaucoup de succès. Elle a été reconduite. Les résidents travaillent sur la compréhension de texte, la sélection de phrases ou de mots ou expressions à illustrer.
- **Le livre d'artiste** est en lien avec un second animateur, celui de l'expression. Cet atelier ayant bien fonctionné nous avons décidé de l'étendre à un groupe plus important. L'atelier arts plastiques et expression accompagne un groupe de 12 résidents dans l'appropriation du concept de livre d'artiste. Dans ce but nous sommes en partenariat avec le centre de documentation du Mac-Val. Les résidents peuvent être en contact avec des œuvres commentées par des

professionnels du Musée. Ce travail de médiation menée par d'autres personnes permet un temps de découverte étayée par des explications l'apprentissage d'un vocabulaire et l'expérimentation pratique de techniques (livre pop-up, tunnel, animé, ...). En atelier les résidents sont cette année accompagnés sur des projets plus complexe en respectant le rythme et les capacités de chacun.

- **La découverte des arts et des cultures** : L'outil culturel, notamment les musées et centres d'arts, permettent une rencontre privilégiée entre l'objet d'arts et l'individu. Dans cet atelier nous organisons, avec les résidents, ces rencontres. Le résident est acteur : choix des thématiques de visite, recherche pour préparer la visite (documentation vidéo, ...) et rédaction d'un petit bilan. Cette année le thème « métier d'artisanat d'arts » a été retenu. Nous organisons des visites médiatisées (guide conférencier) sur les arts du textile, les arts du feu, les arts du bois, les métiers du plâtre. Ceci avec des ateliers pratiques afin d'expérimenter pour mieux comprendre et créer des opportunités d'atelier.

- **Atelier Musique**

Un nouvel animateur de musique a pris son poste début 2018. Il a pu maintenir une partie des activités mais a aussi apporté sa touche personnelle. La musique est un langage universel, compris par tous, quel que soit l'endroit du globe. Nul besoin de connaître une langue pour communiquer. Au foyer de vie, la musique est utilisée à des fins pédagogiques dans une approche communautaire.

- **Activité « concert » :**

Par groupe de 6 à 8 résidents, l'animateur musique propose cette activité afin de développer une curiosité sur la performance de musicien et chanteur en live. Les participants et l'animateur peuvent reproduire de concert, comprendre le tempo et appréhender une temporalité grâce à la répétition de rythme.

Cet atelier est particulièrement apprécié des résidents. Ils peuvent échanger sur leur goût, découvrir de nouvelle musique, des instruits inconnus. L'animateur présente également l'ensemble du contexte de la musique, son histoire, sa provenance...

- **Activité « Enregistrement » :**

Cette activité s'articule autour du développement du sens du rythme et de la mélodie, de poser sa voix, le son au bon moment. Il insiste sur le sens de l'écoute et la position que chacun prend dans le groupe. Chacun exprime sa créativité musicale, cela permet la découverte et la pratique des instruments : batterie, piano, percussion et toutes sortes de petits instruments d'accompagnement tel que tambourin, clochette, grenouille musicale, harmonica...

Abordée de façon assez libre, l'activité se poursuit sur la composition ou le plus souvent sur l'improvisation de différents rythmes sur divers instruments.

- **Activité « écoute musicale » :**

C'est un moment de convivialité, de détente et de plaisir, de partage et d'écoute, chacun étant libre de choisir sa chanson, de chanter s'il le souhaite à l'aide d'un micro. Cette activité permet de faire émerger la mémoire ancienne, de partager ses émotions et de favoriser la verbalisation.

- **Activité « écriture » (musique et chanson):**

L'animateur ayant une expérience d'écriture de musique de films, il a pu analyser les émotions et sentiments liés à certaine musique. En se concentrant sur le ressenti, les résidents sont davantage dans le moment présent, ici et maintenant. Cette dimension est indispensable pour certains résidents qui peuvent être déconnecté de leur ressenti propre.

- **Activité « Chant »:**

En lien avec l'animatrice expression, cet atelier permet aux résidents d'extérioriser leur émotion et d'exprimer leur ressenti. Chacun choisit la chanson souhaitée et en soit cela permet à chacun de s'affirmer et d'exprimer ses choix et ses goûts.

L'apprentissage de la respiration s'avoisine à un état de relaxation. Le placement de la voix demande une profonde concertation ce qui conduit à canaliser ses émotions, son trac.

Les résidents sont donc enclins à s'écouter et à respecter les choix des autres. Les règles de respects et vie en société sont abordés et exprimés dans cet atelier.

- **Atelier Esthétique**

Cette activité existe depuis l'ouverture du foyer et a pour objectifs principaux :

- D'aider les résidents à prendre conscience de leur image et d'éveiller le désir de « prendre soin de soi » par la proposition de soins esthétiques et leur apprentissage.
- D'apporter du bien-être, de la détente, en percevant une plus grande conscience de son corps.
- De contribuer par des soins de confort à la revalorisation de l'image, la relation et la confiance en soi (épilation, soins des pieds, massage).
- Le mieux-être est recherché dans l'ensemble des activités proposées : soins du visage, manucure, soins des cheveux, maquillage...
- Activité rasage pour les hommes : Cet apprentissage du rasage pour les hommes est mis en place depuis septembre 2015, elle est organisée en deux groupes soit deux matinées par semaine. Ils participent avec plaisir.

Le début de l'apprentissage a été un peu compliqué. Les résidents rencontraient des difficultés à poser le rasoir sur leur visage. Par la suite, ils ont appris à faire les mouvements de rotation avec le rasoir électrique afin d'effectuer un rasage correct. La majorité des résidents arrivent à se raser à peu près correctement.

Avec le soutien des équipes éducatives d'étage, ce travail est repris chaque jour.

- **Activité perles et fabrication de produits de beauté :**

Elle participe au maintien de la motricité fine dans une ambiance conviviale. Lors des journées portes ouvertes aux artistes, les résidents ont pu exposer leur création. Une grande fierté a pu être ressentie quand leur famille pouvait se rendre compte de leur œuvre.

- **Les activités esthétiques sur rendez-vous :**

Certains résidents ne sont pas inscrits sur les activités de soin esthétique mais ont tout de même des besoins dans ce domaine. Depuis octobre 2017 des rendez-vous leur sont proposés les mercredis après-midi. L'activité change chaque semaine selon leurs demandes. Ce créneau horaire a permis également aux résidents de l'accueil temporaire de prendre soin d'eux, d'avoir un temps de bien-être juste pour eux.

- **Activité « Aquagym/détente » :**

Depuis plusieurs années, un groupe de résidents encadré par une éducatrice sportive spécialisée de l'association ALPHA à la piscine du Kremlin Bicêtre, participe à cette activité. L'entretien des capacités motrices et la médiation par l'eau sont les supports principaux de cette activité.

A la suite de l'Aquagym, une partie du groupe se voit proposer une séance de relaxation.

Parallèlement, dans le cadre d'un projet « bien-être », ont été mis en place des séances d'ostéopathie. En octobre 2017, une ostéopathe diplômée est venue se présenter au groupe. Elle a dans un premier temps expliqué sa pratique et effectué une séance sur l'animatrice. La salle d'expression corporelle est devenue plus intimiste avec un claustrat, une table de massage, une musique douce, un éclairage réduit, propice à la détente. Ainsi les résidents ont pu prendre connaissance de cette nouvelle technique. Certains se sont portés volontaire pour une séance individuelle.

Une fois les résidents habitués à l'ostéopathe, elle propose des séances individuelles d'une durée de 30 à 45 minutes par résidents. A chaque intervention, elle réalise 2 à 3 séances individuelles, en présence de l'animatrice. Quand un résident se fait « manipuler », les résidents suivants sont présents dans la salle en observation et en détente.

A la fin des séances, un bilan est fait entre l'ostéopathe et l'animatrice. Ainsi le ressenti du résident y est précisé et les soins prodigués notés. L'ostéopathe évalue le nombre

de séance à programmer et l'animatrice sélectionne les prochains résidents en fonction des besoins identifiés et de l'adhésion des résidents.

Bien que ce projet soit basé surtout sur une notion de bien-être, l'ostéopathe a pu détecter chez une résidente un écart de taille entre les 2 deux jambes créant un déséquilibre. Un rendez-vous avec un orthopédiste a permis de corriger en partie ce décalage grâce à des semelles.

Le bilan de ce projet, depuis 1 an est positif. Les séances d'ostéopathie sont très appréciées par les résidents qui veulent avoir des séances chaque semaine, l'animatrice est obligée de leur expliquer qu'entre chaque séance il y a un temps de 2 à 3 semaines à respecter.

Cette activité a gagné en popularité, les résidents en voyant les effets bénéfiques, recommandent aux autres l'activité.

- **Atelier Vie Quotidienne**

En 2018, l'ensemble des activités se sont maintenues et poursuivies au vu des besoins des résidents, de leurs attentes et de leur motivation et au service des PPA.

En atelier vie quotidienne, les activités sont proposées selon leurs centres d'intérêts et participent de leur autonomie dans les domaines aussi variés que la cuisine, les courses, l'apprentissage de la monnaie, la médiathèque ou l'art de l'aiguille.

Les activités liées à la vie quotidienne permettent aux résidents de maintenir ou de développer une autonomie et augmente la capacité d'effectuer seul les actes de la vie quotidienne.

Cet atelier a également pour objectif de valoriser le rôle social du résident à travers son ouverture sur l'extérieur (courses, médiathèque...). Il permet à chaque résident accueilli de s'assumer le plus possible dans les actes de la vie courante, favoriser son épanouissement, stimuler ses capacités physiques, cognitives et psychologiques.

Il permet de développer la socialisation, l'entraide et le partage de compétences ; cet atelier doit promouvoir la relation à l'autre.

- **Activité culinaire** : Création culinaire et repas communautaire

Ces activités ont été mises en place dans notre établissement suite à un projet émanant de la demande de certains de nos résidents.

Les activités autour de la cuisine allient le plaisir d'établir le menu, de cuisiner puis de déguster. Ces activités culinaires sont riches en échanges et en apprentissage de la vie quotidienne. Ils permettent de partager un repas ou une collation collective, prendre du plaisir à cuisiner ensemble et en faire un moment agréable et convivial. Ce partage doit permettre d'apprécier le travail réalisé par le groupe. Les tâches ménagères ont également une grande importance. L'autonomie et les prises d'initiatives y sont largement développées.

Les objectifs sont divers : maintenir les acquis et en apprendre de nouveaux qui peuvent servir dans la vie quotidienne ; apprendre à travailler en équipe, valoriser le travail effectué...

C'est avec plaisir que les résidents viennent à l'activité pour partager, échanger tout en faisant des réalisations culinaires programmées en fonction des saisons et des différentes festivités qui ponctuent l'année : fête de fin d'année, fête à thème « médiéval » où nous avons réalisé une entrée « Tourte aux champignons » et une collation suite aux olympiades.

- **Activité « Apprentissage de la valeur de l'argent »**

Cette activité vise à familiariser les résidents avec l'argent qu'ils peuvent percevoir au quotidien, savoir compter la monnaie lors des courses au supermarché. Elle permet de maintenir les acquis de bases en numération et calcul en lien avec les euros en manipulant l'argent lors des courses au supermarché ou lors d'exercices ou de jeux collectifs.

En novembre 2017, un éducateur a souhaité porter ce projet avec l'animatrice. Ce lien a permis de compléter les méthodes, faire émerger de nouvelles idées d'apprentissage et permettre également une continuité au quotidien sur l'internet.

De nouvelles activités ont vu le jour en Novembre 2017 : l'activité « Médiathèque », « Création de supports de médiation » et « Art de l'aiguille ».

- **Activité Médiathèque**

Cette activité a pour but de créer du lien social. La médiathèque du quartier apparaît plus que jamais comme un équipement de proximité essentiel à la qualité du lien social entre tous les publics. La médiathèque est aussi un espace d'échanges, de rencontres, de découvertes. Au-delà du prêt de livres et des autres fonctions documentaires, la médiathèque est un lieu d'exposition, de projection de films grâce à l'auditorium.

La médiathèque permet l'accès aux supports de loisirs, de culture et d'informations. Cette activité favorise le plaisir de la découverte et un épanouissement personnel au moyen de différentes formes d'expression culturelle. Elle permet de stimuler la curiosité et la créativité, sensibiliser les résidents analphabètes...

- **Activité Création de supports de médiation**

Cette activité permet de créer des supports de médiation divers (jeux de plateau, jeux de cartes, memory...) et de communication (imagier culinaire, planning animation...) pour toute la collectivité.

L'activité permet de créer des outils pour l'institution et enrichira nos ateliers. Elle a été mise en place pour favoriser l'envie de participation du résident, l'expression orale, la mémorisation ainsi que la compréhension des messages.

Cette activité permet de développer et faire émerger des compétences créatives, solliciter les capacités sensorielles (faculté manuelle, motricité fine, coordination, toucher, sens de la vue), enrichir les connaissances tactiles et intellectuelles selon le matériel utilisé, développer les capacités de concentration et d'attention, favoriser l'estime de soi à travers la valorisation des réalisations.

- **Activité Art de l'aiguille**

Cette activité s'est construite sur un désir fort des résidents et le constat que leur procure le travail de l'aiguille sur leur temps personnel. Cette activité manuelle a pour but de maintenir les acquis d'un savoir-faire du maniement des aiguilles mais également un espace de découverte pour certains qui souhaiteraient s'initier.

Cette activité permet de mettre en valeur leur savoir-faire, valoriser leurs connaissances techniques afin d'augmenter leur confiance en soi, leur estime de soi. Elle renforce les liens et la relation à autrui, stimule une motricité fine, des capacités sensorielles.

Un projet en commun avec l'atelier Arts Plastiques est prévu courant l'année 2018 afin d'enrichir cette activité. Deux sorties sont déjà envisagées : la visite du Château d'Ecouen qui aura pour but de découvrir les techniques de tissage et la restauration des tapisseries d'époque. De plus, la participation à un atelier de tissage permettra de découvrir la conception de tapisseries. Par la suite, nous envisageons une visite de la manufacture des Gobelins dans la continuité du projet.

- **Atelier Expression**

L'atelier expression a pour objectif principal de favoriser l'expression individuelle et collective des résidents accueillis, sur leur expérience et leur environnement. L'animatrice a quitté son poste en fin d'année.

- **Activité « Journal » :**

Cette activité est établie en lien avec l'atelier expression de l'accueil de jour : elle favorise les échanges entre les résidents à travers l'élaboration d'un journal au sein de l'établissement.

Les résidents bénéficient de l'outil informatique où nous pouvons travailler les apprentissages qui permettent d'effectuer les différentes recherches de lecture, d'évènements institutionnels par le recueil d'informations, la rédaction d'articles. Ils peuvent aussi utiliser différents logiciels informatiques tel que Word, Publisher et Power Point.

Elle se déroule sur plusieurs séances :

- Séance 1 : Recherche des articles, interview.
- Séance 2 : Écriture d'articles diversifiés et recopier des articles en salle informatique.
- Séance 3 : Mise en page du journal.

- **Activité « Poésie » :**

Cet atelier est un lieu d'échanges pour les résidents : il a pour but de leur faire découvrir la poésie et ses poètes, travailler l'imaginaire, améliorer leur prise de parole, enrichir leurs propos, corriger leurs erreurs langagières et systématiser des tournures et expressions ainsi que leur faire écrire un recueil de poésie.

Au sein de celui-ci, ils peuvent exprimer ce qu'ils ressentent à travers l'écriture de poèmes. Le but étant que chacun puisse prendre la parole et dire au moins une strophe pendant la séance. La lecture et l'écoute de poèmes leur permettent aussi de pouvoir poser des questions sur les différents sujets abordés au cours de ceux-ci. C'est un lieu où ils peuvent prendre la parole librement et s'exprimer entre eux sur la thématique qu'ils souhaitent aborder.

- **Activité « Théâtre » :**

Nous avons renouvelé en 2018 le partenariat avec un intervenant théâtre pour une fréquence hebdomadaire dès janvier. En effet, en juin 2018, le groupe de théâtre a pu déployer leurs apprentissages par une représentation. Il a s'agit de différentes scénette de a vie quotidienne.

La présence d'un intervenant a permis aux résidents d'apprendre les différentes techniques du théâtre aussi bien sur l'aspect du jeu que sur la notion de la prise d'espace au sein d'un lieu.

Le partenaire extérieur est intervenu sur plusieurs aspects : l'expression corporelle, la notion de l'espace, l'amélioration de la prise de paroles, l'enrichissement de leurs propos, l'apprentissage des différentes techniques du jeu d'acteur.

L'animatrice a davantage travaillé sur : l'imaginaire, l'enrichissement sur leur culture littéraire, la correction des erreurs langagières et systématisation des tournures et expressions.

Cette représentation de fin d'année fait participer l'ensemble des professionnels de l'animation. En effet, l'animateur musique c'est chargé de l'ambiance musicale, des bruits de fonds et de filmer la représentation. L'animateur art plastique a fabriqué les décors et la mise en forme d'une scène (rideau, sol...), l'animatrice esthétique a participé à la préparation des comédiens avec le maquillage, l'animatrice vie quotidienne a préparé une collation et des boissons pour fêter l'ensemble du travail accompli par les participants et les spectateurs.



- **Activité « Lecture/Écriture » :**

Cet atelier a commencé mi-octobre 2017, il a pour but de travailler l'entraide, la communication, la socialisation, l'écoute, de garder et maintenir les acquis de l'écriture et de la lecture, ainsi qu'améliorer l'aspect de compréhension et de la mémoire vis-à-vis des textes lus.

Au sein de celui-ci deux séances sont proposées : une où les résidents se mettent par groupe de deux ou trois afin d'écrire une histoire (une fois qu'ils ont fini de le faire, une personne de chacun d'eux la lit aux autres) et une autre où les résidents choisissent un livre et le lisent au groupe (à chaque fin de lecture, on leur pose des questions sur l'histoire qui vient d'être lu afin de pouvoir savoir s'ils l'ont comprise et ce qu'ils en ont retenu). Chacune d'elles s'alternent une fois tous les quinze jours.

- **Activité « Danse » :**

L'activité danse permet de travailler la relation à l'autre, les capacités expressives des résidents, de développer la confiance et l'estime de soi, le potentiel créatif de chacun. Cet atelier sollicite les participants librement mais aussi parfois de façon cadrée, il leur permet de s'approprier l'espace dans lequel ils évoluent. L'activité se déroule deux fois par mois en lien avec l'association Supremassy sur le site pour apprendre aux résidents des danses Hip-Hop et des danses d'inspiration de culture urbaine qu'ils affectionnent particulièrement. Celles-ci sont adaptées à leur niveau.

Lorsque les intervenants ne sont pas présents sur le site, les chorégraphies sont répétées avec ceux-ci afin de les aider à les retenir pour le jour de la représentation à l'Opéra de Massy. Un éducateur sportif est aussi présent afin de leur faire travailler leur motricité fine et de compléter le travail des professionnels.

- **Activité « Contes » :**

Cet atelier offre un cadre spatio-temporel stable et sécurisant. Il est une référence pour leurs phrases rituelles, leur faire rupture avec le temps et l'espace présent. Il s'agit d'un espace de liberté, de création, de développer et mobiliser leur vie imaginaire. Il est une source de travail pour l'expression, la compréhension, il ranime les souvenirs, apaise, permet l'écoute, stimule la mémoire, porte une énergie créatrice, entraîne un dynamisme.

A chaque séance, les résidents essaient d'écrire un conte avec l'aide du professionnel et en lisent. Ils peuvent aussi en écouter et en regarder afin de pouvoir les visualiser et d'avantage les comprendre.

- **Activité « Expression chantée » :**

Cet atelier a comme support principal le chant. Il s'agit de préserver les acquis, de conserver la mémoire des chants anciens. Cette activité aide à acquérir des connaissances sur l'expression orale et corporelle. Il y a des séances où les résidents choisissent les chansons qu'ils ont envie de chanter, d'écouter et de chanter. Ils peuvent

le faire tous ensemble ou seuls. Le but étant de créer une cohésion de groupe. Parfois ceux-ci peuvent aussi prendre l'initiative de danser si la musique est entraînante. Et d'autre où ils écoutent des comédies musicales de différents pays afin de les ouvrir sur le monde qui les entoure et leur faire découvrir différents chants.

- **Atelier Sport Adapté**

L'activité physique selon les besoins de la personne concernée est un moyen de vérifier son état de forme, de prendre du plaisir, de se détendre, de sortir de son environnement quotidien, de « se bouger », de gérer son stress, d'accepter son corps (associé à la confiance en soi...), d'améliorer l'estime de soi et de lutter contre les effets de la sédentarité (déconditionnement physique, surpoids ...).

Par la diversité des pratiques sportives proposées (piscine, jeux de balle, gym douce, fitness, tai chi, judo et marche) le sport adapté met en mouvement les résidents.

- **L'activité piscine :**

L'eau est un milieu enveloppant et contenant qui apaise les tensions intérieures. Dans l'eau, le handicap se transforme, le corps étant perçu différemment, en 2018, le groupe a changé et il a commencé à construire une locomotion adaptée au milieu fluide, la prise de conscience de la respiration avec l'impossibilité d'inspirer sous l'eau mais pas d'expirer. Le passage du vertical à l'horizontal, l'apprentissage de l'aqua building et de l'aqua stretching. Les séances ont eu lieu à l'Espace aquatique d'Athis-Mons (91).

- **L'activité marche :**

L'objectif principal est la prise de conscience de son rythme et de celui de l'autre. Elle est constituée en trois groupes : marche lente, marche rapide et marche avec introduction de mouvements de chi gong (gymnastique traditionnelle chinoise) et de gymnastique. Elle est encadrée avec le soutien d'un éducateur.

- **L'activité jeux de balle :**

Cette activité ludique poursuit les objectifs de coordination des actions, de déplacements et d'appuis, ainsi que l'apprentissage de frappe de ballon ou de balle en la déplaçant de la main droite ou de la main gauche ou en déplacement avec un seul appui (travail d'équilibre et de coordination) ou en déséquilibre ou en ligne etc...

- **L'activité gym douce**

Apprendre à bouger efficacement en retrouvant la fluidité des mouvements est l'objectif visé. Les exercices pratiqués émanent de plusieurs types de gymnastiques douces (Feldenkrais, Erenfried, Pilate) : massages de mains avec des balles pour améliorer l'agilité digitale, étirements et exercices privilégiant la dextérité des doigts, exercices multiples favorisant la dextérité des membres inférieurs et des membres supérieurs, massages avec balles sur une personne favorisant la coordination main œil, massages

avec balles sur une personne favorisant la délicatesse gestuelle, travail à deux de jonglages favorisant la précision gestuelle.

- **L'activité fitness**

Les résidents participant à cette activité travaillent essentiellement le renfort musculaire et l'endurance à partir d'exercice sur du matériel de training (tapis roulant, vélo, rameur, elliptique, élastique, barres etc.).

L'évaluation des progrès passe par un résultat brut qui s'exprime en chiffres (temps, distance, nombres de répétitions) passage obligé d'un parcours d'apprentissage, tout en incitant les résidents à intervenir de manière raisonnée et peu à peu autonome. La deuxième heure, apprentissage des autos massages avec des cycles d'endurance plus ou moins long.

- **L'activité tai chi**

Gymnastique la plus populaire en Chine, pratiquée dès l'aube dans les squares et jardins, elle conjugue la relaxation en mouvement, la concentration dans la détente et la maîtrise de soi. Les résidents travaillent essentiellement les postures statiques, les exercices de poussées de mains à deux et l'apprentissage des esquives.

Après le départ à la retraite du professeur, nous avons repris l'activité en y incluant du qi cong, les objectifs restants les mêmes, réaliser des éléments de maîtrise corporelles tout en se concentrant pour pouvoir contrôler ses efforts, assurer les aides et parades nécessaires en restant toujours attentif.

- **Projets de site et partenariats**

Le début de l'année 2018 a permis à l'ensemble du site de fêter la nouvelle année grâce à la représentation d'un groupe de musique et du groupe divergence fondé au foyer d'hébergement. L'ensemble des partenaires a été invité à partager une galette sous les couleurs de l'ETAI (vert et blanc). La journée s'est organisée autour des vœux du président, le partage d'une collation préparé par les résidents du foyer de vie et de l'accueil de jour.



Les résidents sont aussi intervenus dans la création des décors de la salle André Maigné où se tenait la Fête des solidarités. Il s'agissait d'un partenariat avec le Conseil départemental.

Les équipes du site (foyer de vie et accueil de jour) ont choisi pour la semaine à thème, le monde gallo-romain avec la découverte de l'époque, les principaux faits, la vie quotidienne, les coutumes, les inventions, les métiers... Cette semaine festive s'est déroulée du 5 au 8 juin 2018. Le site s'est revêtit de décors réalisés par les résidents, une troupe de musique d'époque s'est produit en fin de semaine. L'un des points forts de cette semaine a été la visite du site d'Alésia en Bourgogne.

Cette fête d'une durée de 4 jours a nécessité une préparation de 4 mois. Un mini-festival !



L'équipe de l'accueil temporaire a proposé au foyer de vie de mettre en commun leur ressource pour proposer un atelier de médiation animale sur le site.

Une professionnelle vient avec ses chiens, ses lapins et fait même venir des collègues avec des chats, des oiseaux. La médiation animale est une méthode qui favorise les liens naturels et bienfaisants, entre les humains et les animaux. L'animal est un "facilitateur", il contribue au mieux-être des personnes. Les résidents du foyer de vie sont particulièrement sensibles à la venue des animaux. Certaines phobies ont pu être atténué pour des résidents ce qui facilite leur quotidien à l'extérieur.



- **Les sorties**

Les weekends sont ponctués par des activités ou sorties proposées par l'équipe en lien avec les envies des résidents. Ces activités se réalisent à l'intérieur ou à l'extérieur du site. L'équipe propose des activités collectives avec l'ensemble des résidents présents : thé dansant, karaoké, tournois de pétanque, goûter à thème, lotos, repas communautaires...

Les résidents participent à de nombreuses sorties culturelles ou ludiques : cinéma, bowling, spectacles, musées, expositions, visites culturelle, pique-nique dans des parcs proches...

Le foyer souscrit un abonnement à l'année pour 5 résidents au centre culturel ECAM du Kremlin-Bicêtre. Ils s'y rendent seuls ou accompagnés.

La réalisation de projets culturels enrichit chacun et améliore la confiance en soi. L'intérêt suscité peut également être un vecteur d'activités au sein de l'institution (ateliers artistiques par exemple). Un travail éducatif intègre la dynamique de groupe, la liberté d'expression, la reconnaissance de compétences...

Nous cherchons également à favoriser et valoriser l'intégration des résidents dans le tissu associatif local : deux de nos résidents fréquentent à titre individuel des ateliers du centre social et une autre à l'activité théâtre de l'association ADASE.

Nous coopérons avec d'autres établissements et services au travers de la participation de groupes de résidents à des activités communes. En 2018, nous avons participé à des tournois de pétanques, des thés dansants, des lotos.

- **Les fêtes de fin d'années :**

Pour le réveillon de Noël, les résidents se sont régalés autour de mets savoureux réalisés en partie par eux même et l'équipe éducative.

Les résidents du foyer de vie présents ont passé ensemble le réveillon du 31 animé par l'équipe éducative.

La fabrication des décors pour les fêtes de fin d'année a mobilisé les résidents sur plusieurs week-ends de décembre ainsi que sur des temps d'atelier la semaine.

- **Les Vacances**

En lien avec leurs tuteurs, cette année encore, 22 résidents sont partis en séjours adaptés et 4 sont partis en famille pendant la période estivale. Les accompagnants de vie aident aux choix du séjour, participent à l'inscription administrative, à la préparation du trousseau et accompagnent les résidents lors de leur départ et leur retour.

En 2018, il y a eu 2 rapatriements, pour une résidente sourde et ayant des troubles autistiques, l'absence de communication n'a pas pu lui permettre de faire comprendre

ses angoisses. Son comportement n'a pas pu être entouré et canalisé, elle n'est restée que 2 jours en vacances avant que le centre ne l'ait renvoyé au foyer.

Pour un autre résident, ses troubles du comportement liés à son handicap psychique n'ont pas été canalisés par l'équipe du séjour. Elle n'a pas pu arriver sur son lieu de vacances.

Une autre résidente dont l'état de santé n'aurait pas permis au centre de vacances de la prendre en charge n'est pas partie en séjour d'un comme un accord avec sa tutrice et sa famille.

Fort de ses expériences, nous avons renforcé notre collaboration avec les centres de vacances adaptées. Deux professionnels de l'équipe d'internat ont participé un salon spécialisé pour mieux appréhender les besoins des centres.

- **Le transfert à Alésia**

Le constat a été fait que certains résidents ne partaient pas ou peu en vacances, pour qu'ils puissent sortir du foyer, l'équipe d'internat et l'équipe de l'accueil de jour ont monté un projet commun en lien avec la semaine à thème ayant eu lieu en mai 2018.

3 professionnels du foyer de vie (dont 1 de nuit) et 2 professionnels de l'accueil de jour ont accompagné 4 résidents du foyer de vie et 6 bénéficiaires de l'accueil de jour pendant 3 jours et 2 nuits. Le séjour s'est ponctué par la visite de musées gallo-romains, une Randonnée « Vercingétorix » et de temps communs et conviviaux



## 5. Le personnel

### a. *Le nombre, la qualification, l'âge, la répartition hommes/femmes, l'ancienneté dans l'établissement*

Chaque salarié en CDI est diplômé en fonction du poste qu'il occupe.

Nombre de salariés Décembre 2018	Hommes	Femmes
40 (2 postes vacants au 31/12/18)	11	29

Moins d'un an d'ancienneté	Entre 1 et 5 ans d'ancienneté	Plus de 6 ans d'ancienneté
4	21	15

Age des salariés Décembre 2018	< à 26 ans	Entre 26 et 35 ans	Entre 36 et 45 ans	> à 46 ans
	2	11	10	17

En 2018, il y a eu 3 démissions, un licenciement, un abandon de poste qui s'est conclu par un licenciement et une fin de période d'essai. Parallèlement il y a eu cinq recrutements.

b. *L'accompagnement des professionnels : réunions, entretien individuel (nombre/nature, formation en cours, prévue, à prévoir)*

Afin d'organiser et de coordonner la prise en charge des résidents, il existe plusieurs types de réunion :

- Une réunion de fonctionnement hebdomadaire : le jeudi de 16h30 à 17h30 pour les animateurs.
- Une réunion d'équipe pluridisciplinaire afin de transmettre et d'échanger sur les situations des personnes accueillies, le mardi de 13h à 16h pour l'équipe d'internat et le vendredi de 14h00 à 16h00 pour les animateurs.
- Une réunion de synthèse PPA d'une heure, en fonction d'un planning annuel.
- Une réunion hebdomadaire de préparation des activités du Week-end le mardi de 16h à 17h00.
- Une réunion bimensuelle de l'équipe de nuit : informations et échanges sur l'organisation du travail de l'équipe de nuit.
- L'ensemble du personnel du foyer bénéficie d'un entretien annuel de professionnalisation.

Les formations collectives organisées par l'E.T.A.I en 2018 ont été les suivantes :

- « Approche des pathologies mentales »:
- « Gestion de la violence »
- « Les écrits professionnels »
- « Massage et relaxation »
- « Informatique : Excel »
- « Accompagnement à la fin de vie »
- « Snoezelen »

### c. *L'analyse des pratiques*

Depuis 2014 les éducateurs, aides-soignants et animateurs du foyer de vie bénéficient de deux heures mensuelles d'analyse de la pratique professionnelle.

L'analyse des pratiques est avant tout une démarche de formation/action c'est-à-dire que les participants exposent une situation de travail.

C'est le temps des hypothèses, explicatives et compréhensives. Les professionnels convoquent leurs références et opèrent un "métissage" théorique qui permet de prendre de la hauteur, de varier les points de vue. Cette phase est importante pour sortir le phénomène évoqué de sa gangue expérientielle. On rejoint des concepts et cela permet de relier subjectivité et objectivité, singularité et universalité. On se situe à ce moment dans le sens étymologique du mot théorie : observer, méditer, mettre à distance. Interroger l'action c'est aussi se demander comment la rendre efficace. Si "ça rate", si "ça ne marche pas comme ça" comment pouvons-nous nous y prendre pour trouver de nouvelles façons de faire satisfaisantes ? Il arrive souvent que ce travail se fasse dans l'après coup des séances.

## 6. Les nouveaux projets 2019

### ❖ *La restitution du projet d'établissement*

L'écriture du projet d'établissement a été finalisé en 2018 et validé par le conseil d'administration. Organisées en comité de pilotage mensuel, les réunions se déroulent les mercredis après-midi animées par le directeur de site. Chaque équipe du FAM- FV est représentée par 2 éducateurs de jours, 1 éducateur de nuit, 1 animateurs, 1 aide-soignante, la psychologue du FAM, l'infirmière, la cheffe de service, le directeur adjoint et le directeur de site. Les représentants des équipes ont été désignées sur la base du volontariat.

La diversité des participants est un vrai atout et permet d'aborder toutes les dimensions de l'accompagnement des résidents.

Il nous reste à trouver les modalités de restitution.

### ❖ *La création d'un pôle d'animation*

Afin de diversifier les activités, de répondre aux mieux des résidents et bénéficiaires, de répondre aux exigences en termes de réponse au « zéro sans solution », un comité de pilotage et un comité technique ont été créés pour réunir les activités du foyer de vie et de l'accueil de jour en un seul pôle. Les douze ateliers réunis proposeront des activités

différentes et plus affinés aux besoins des personnes accueillies en tenant compte des axes de leur projet d'accompagnement individualisé.

2 animateurs de l'accueil de jour, 2 animateurs du foyer de vie, 2 professionnels de l'internat du foyer de vie, 1 professionnel de l'accueil temporaire, 1 psychologue, 1 infirmière se réunissent une fois par mois pour définir ensemble les modalités de mise en place du pôle animation.

#### ❖ La poursuite du projet de développement de la notion de site

Le foyer de vie, tout comme le foyer d'hébergement et l'accueil de jour, participe au forum des associations, aux journées portes ouvertes aux artistes, fêtes des foyers.

Selon leur projet individuel certains résidents participent à des ateliers proposés par l'Accueil de Jour : atelier nature, atelier « sensibilisation au monde du travail », percussion... Dans les mêmes conditions, des usagers de l'Accueil de Jour ou du Foyer d'Hébergement peuvent fréquenter les ateliers du Foyer de Vie. Cette mutualisation de l'offre d'activités répond aux besoins repérés dans le cadre des PPA.

Les équipes commencent à bâtir ensemble des activités sur le site ou en extérieur : fêtes de fin d'année, pique-niques, barbecue...

## II. LES ORIENTATIONS 2019

Les orientations 2019 pour le Foyer de Vie et le Foyer d'Accueil Médicalisé sont de :

- Donner plus de synergie entre les activités de journée, le foyer de vie et le service d'accueil de jour afin de proposer des activités variées permettant de répondre aux besoins des résidents
- Poursuivre l'étayage de la fonction éducative en restant vigilant aux effets de l'usure professionnelle, en veillant à la formation continue et en fédérant les professionnels sur les éléments fondamentaux constitutifs de la qualité de l'accompagnement des résidents telle qu'attendue dans le projet associatif.
- Développer et finaliser de nouveaux outils. Une grille d'évaluation commune aux établissements du Site est en cours de réalisation ainsi que la mise en œuvre d'un mode de communication compréhensible pour toutes les personnes accueillies.
- Poursuivre et enrichir nos partenariats.
- Continuer l'évolution de la notion de Site : transversalité et mutualisation.